



Comité sénatorial permanent des Langues officielles

Mémoire de CPF BC & YK

Le 4 octobre 2016

Bonjour,

Mon nom est Glyn Lewis, et je suis le Directeur général de Canadian Parents for French BC & YK.

Tout d'abord, je tiens à souhaiter la bienvenue, à Vancouver, au Comité sénatorial permanent des Langues officielles et à vous remercier d'avoir organisé la discussion d'aujourd'hui.

Au cours des quelques minutes qui me sont accordées, j'aimerais vous faire part de certaines des choses que nous avons accomplies ensemble et vous soumettre nos recommandations pour améliorer la situation.

Afin de vous donner un peu de contexte, permettez-moi de vous parler d'abord des origines de notre organisation, **Canadian Parents for French**. *Le passé, comme on dit, sert de prologue.*

Au milieu des années 1960, un groupe de parents anglophones de St. Lambert, au Québec, a décidé qu'il serait mieux, pour leurs enfants, de connaître l'anglais et le français. Avec la Révolution tranquille et la modification de l'équilibre des pouvoirs, ces parents se sont dit, avec raison, que le bilinguisme allait devenir un atout précieux pour l'avenir. Jusque-là, le français n'était que mal enseigné aux Québécois anglophones. Ce petit groupe de parents (je devrais préciser qu'il s'agissait uniquement de mères) est allé demander de l'aide à deux universitaires et – **après énormément de persistance et de démarches** – a réussi à convaincre la commission scolaire de créer le tout premier programme « d'immersion française ». Très astucieusement, les parents l'ont annoncé comme étant un « programme pilote ». Il se trouve finalement que l'expérimentation était vraiment à la mode au milieu des années 60.

La nouvelle s'est répandue rapidement et d'autres parents – pour la plupart anglophones – se sont mis à faire pression sur leurs commissions scolaires pour obtenir leur propre programme d'immersion française.

On a peut-être du mal à le croire aujourd'hui, mais ces parents se sont souvent heurtés à une opposition farouche, voire même carrément hostile. Le Premier ministre de l'Alberta de l'époque a publiquement fustigé le français. Tous les membres d'un conseil scolaire de la Sunshine Coast ont démissionné pour protester contre l'arrivée de l'immersion française dans leur



communauté. On pouvait entendre et lire des propos vitrioliques dans les émissions téléphoniques et dans les éditoriaux. Aux dires d'un des premiers défenseurs de l'immersion française, « c'était comme si le pays était en train de se déchirer et que nous étions en train d'essayer de le recoudre, un programme d'immersion française à la fois ».

Depuis le tout premier programme pilote de St. Lambert, en 1965, **un million** de Canadiens ont participé aux programmes d'immersion française, depuis St. John's jusqu'à Haida Gwaii et même jusqu'à Yellowknife, au nord.

Ici, en Colombie-Britannique, le premier programme a ouvert ses portes en 1968, à la demande de ce qui s'appelait, à l'époque, la Fédération franco-colombienne, dans la localité de Maillardville, à Coquitlam.

Il y a quelques jours, un communiqué de presse annonçait qu'en Colombie-Britannique, on compte désormais **52 540** élèves, de la maternelle à la douzième année, qui sont inscrits en immersion française, soit un tout petit peu moins que **10 %** de tous les élèves de la province. De plus, à ces 52 000 élèves viennent s'en ajouter 180 000 autres qui apprennent le français, par l'entremise du programme de français de base.

Nous avons parcouru bien du chemin en 48 ans!

Si l'on regarde maintenant un peu plus loin, vers le nord, on dénombre actuellement **670** élèves à Whitehorse qui sont inscrits au programme d'immersion française, ce qui représente **13 %** de toute la population étudiante du Yukon.

Au cours des douze derniers mois, avec l'aide de Patrimoine canadien et de Radio-Canada, nous avons lancé un projet qui permet de localiser et d'interroger certains des finissants de nos programmes d'immersion française et de français de base, ainsi que nos diplômés francophones. Le projet, intitulé ***Where Are They Now? Où en sont-ils?***, a permis de recueillir des récits personnels que nous avons archivés sur notre site Web et partagés avec l'actuelle cohorte d'étudiants.

Nous y retrouvons des témoignages comme celui de **Melissa Luther**, qui a appris le français à Richmond, a développé le goût des voyages et s'est éprise de culture, et qui est maintenant stratège de marque réputée chez Lululemon. Une autre élève, **Zeynin Juma**, a appris le français à Calgary, est partie en France dans le cadre d'un programme d'échange pour étudiants, à l'université. Un jour, alors qu'elle faisait la queue à la banque, elle a rencontré un Français avec qui elle est maintenant mariée. Il y a aussi des témoignages comme le mien – j'ai



obtenu mon diplôme à Burnaby et, après l'université, j'ai déménagé sur le Plateau, où je me suis fait un groupe d'amis formidables et où j'ai appris à connaître une tout autre facette de notre pays. Je travaille désormais pour une organisation qui s'occupe d'appuyer et de promouvoir le bilinguisme et, tout cela, parce que ma mère a eu la grande sagesse de m'inscrire à un programme d'immersion française, il n'y a pas si longtemps de cela.

En tant que Vancouverois, j'ai pu, grâce à l'immersion française, travailler et vivre dans n'importe quelle région de notre pays et j'ai pu prendre part au dialogue national, dans les deux langues officielles.

Nous savons qu'apprendre le français est un véritable cadeau qui nous ouvre bien des portes. Cela permet également de rapprocher les Canadiens et cela aide nos jeunes à réaliser pleinement leur potentiel.

Chaque fois qu'un étudiant participe à un programme d'immersion française, cela enracine encore plus profondément le bilinguisme dans notre pays. On n'insistera jamais assez sur les retombées socio-culturelles et socio-politique que cela rapporte.

Tous les cinq ans environ, notre organisation fait faire un sondage d'opinion sur le soutien au bilinguisme, en Colombie-Britannique. En 1982, **51 %** des habitants de la province trouvaient qu'apprendre le français était un atout. En 2015, cette proportion a atteint **75 %** – soit une augmentation de 24 % en 30 ans. Qui plus est, l'appui des Britanno-Colombiens pour nos deux langues officielles a augmenté de **13 %** au cours des sept dernières années uniquement!

Et pourtant, en dépit de toutes ces réussites, les défis restent nombreux.

Le premier défi concerne l'**accès**.

Dans environ 20 collectivités de C.-B., il existe actuellement plus de familles désireuses d'inscrire leur enfant à un programme d'immersion française qu'il n'y a de places dans ces programmes. Autrement dit, la demande dépasse la capacité. **Malheureusement, cela entraîne le plafonnement des programmes, des listes d'attente et des tirages au sort.** Vous avez sûrement entendu parler des parents, à Salmon Arm, qui ont campé 2, 3, voire 4 nuits pour décrocher une des rares places en immersion française ou encore des parents qui organisent des « battues téléphoniques » en se servant de multiples téléphones cellulaires dans des collectivités comme Surrey, où les inscriptions au programme d'immersion française se font par téléphone, selon la formule premier arrivé, premier servi. En réalité, vous risquez d'avoir



plus de mal à inscrire votre enfant en immersion française qu'à trouver un billet pour le dernier concert des Tragically Hip.

Tout cela fait en sorte que, pour un trop grand nombre d'enfants, l'accès aux programmes d'immersion française si prisés est un pur jeu de hasard. Il s'agit là d'une grande injustice pour des milliers d'élèves qui se font refuser, chaque année, et cela nuit grandement à notre quête nationale du bilinguisme.

Contrairement aux programmes pour Francophones de naissance, les programmes de français langue seconde, comme les programmes d'immersion française et les programmes de français de base, ne sont pas garantis par la Constitution. Ils sont plutôt considérés comme des « programmes de choix » et sont proposés à la discrétion de chaque district scolaire. En C.-B., la loi provinciale exige des districts scolaires qu'ils offrent des cours de langue seconde, de la 5^e à la 8^e années, mais c'est à la communauté de décider la langue de son choix.

Cela place les parents dans une situation particulière : ils doivent exercer des pressions dans chaque localité pour que soit offert un programme permettant aux jeunes Canadiens de parler couramment les deux langues officielles. Dans le passé, nous disposions de deux grands moyens pour obtenir la création d'un nouveau programme de français : le financement fédéral (la carotte) et les pressions qu'exercent les parents (le bâton).

Malheureusement, l'enveloppe budgétaire pour l'enseignement du français stagne depuis plus d'une décennie, et ce, malgré la montée en flèche de la demande. Comme le gâteau n'est pas plus gros qu'avant mais qu'on a plus de bouches à nourrir, en quelque sorte, chaque district scolaire voit sa part rapetisser en dépit de l'augmentation des inscriptions.

En conséquence, un de nos moyens les plus utiles auparavant ne sert plus à rien. Il n'y a pas de nouveaux fonds prévus pour la création de nouveaux programmes en Colombie-Britannique. Nous ne pouvons plus faire valoir que les districts scolaires qui créeront de nouveaux programmes de français recevront davantage d'argent. Nous faisons du lobbying auprès du gouvernement de la province depuis de nombreuses années pour qu'il modifie les formules de financement et nous redonne ainsi un incitatif financier, mais nos efforts répétés ont été infructueux. En dépit des objectifs énoncés dans le Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE) et les ententes bilatérales, notre province a refusé de nous emboîter le pas et d'accorder la priorité à la participation et à la croissance.

De notre point de vue, l'un des éléments les plus importants de la nouvelle Feuille de route devrait être **l'affectation permanente d'une somme pour la croissance**. Cela aiderait



grandement les parents qui font du lobbying efficace pour la création de nouveaux programmes là où la demande existe. Aucun enfant ne devrait être refusé.



Le deuxième défi auquel nous faisons face est la pénurie **d'enseignants de français**.

Il y a eu une hausse des inscriptions en immersion française 18 années de suite dans presque tous les districts scolaires. Quand on crée un nouveau programme, il faut une salle de cours, un enseignant qualifié et des manuels. C'est le district scolaire qui gère les locaux, ainsi que le placement des élèves, qu'ils soient en immersion française ou non. Normalement, on arrive donc à trouver des locaux. Toutefois, le district scolaire n'exerce aucun contrôle sur l'offre d'enseignants de français qualifiés. Il y a deux ans, notre section locale a commandé un rapport sur la pénurie d'enseignants de français qualifiés. Voici deux des principaux constats:

- **86 %** des districts scolaires offrant l'immersion française ont indiqué qu'il est « difficile » ou « très difficile » de recruter un nombre suffisant d'enseignants qualifiés pour l'immersion française. Les districts scolaires ne peuvent élargir leurs programmes d'immersion ou en créer de nouveaux d'abord et avant tout en raison de la pénurie d'enseignants.
- Selon une étude menée en 2007 par l'Université de la Colombie-Britannique, **78 %** des enseignants de **français de base** des écoles élémentaires et **71 %** des enseignants des écoles intermédiaires ne se sentaient pas à l'aise de parler français. Cela en dit long sur la qualité du programme de français de base, les faibles compétences des élèves du programme de base et le taux élevé d'abandon au niveau secondaire.

Voilà un autre enjeu que l'on pourrait et que l'on devrait aborder dans la Feuille de route. Voici les recommandations que nous avons présentées aux gouvernements provincial et fédéral et aux établissements d'enseignement post secondaire, mais elles ne sont pas exhaustives.

- Améliorer et élargir la formation des enseignants d'immersion française ou offrir des programmes différents.
- Informer les élèves de niveau secondaire et les étudiants de la grave pénurie d'enseignants de français pour les encourager à choisir cette carrière.
- Créer des incitatifs pour la formation des enseignants en français.
- Prévoir des accords interprovinciaux sur la mobilité de la main-d'œuvre et normaliser les exigences relatives à l'obtention du brevet d'enseignement pour faciliter le recrutement d'enseignants bilingues de l'extérieur de la C.-B. et du Yukon.
- Accroître le recrutement d'enseignants francophones de l'étranger.
- Multiplier les occasions d'immersion linguistique pour les étudiants et les candidats à l'enseignement et offrir des bourses pour encourager la participation.



- Améliorer l'enseignement du français de base en créant des postes de spécialistes dans les écoles élémentaires et intermédiaires.
- Exiger dorénavant un cours de méthode d'enseignement des langues secondes pour l'obtention du brevet d'enseignement.

Troisièmement, nous devons susciter des **expériences culturelles et linguistiques plus authentiques.**

Les organisations francophones locales offrent beaucoup d'excellents programmes et activités socioculturels dont nous faisons la promotion auprès des parents, des enseignants et des élèves. Ces expériences sont des occasions précieuses pour les jeunes Britanno-Colombiens et Yukonais d'utiliser le français dans des situations concrètes et d'être témoin de la vitalité de la langue et de la culture française en dehors de l'école. Ces expériences encouragent les élèves et les étudiants à poursuivre leur apprentissage des langues.

Nous estimons néanmoins qu'on peut faire beaucoup plus pour faire vivre aux jeunes Canadiens de l'Ouest des expériences socioculturelles et sociolinguistiques authentiques, notamment :

1. Augmenter les échanges pour les études et pour le travail avec les collectivités francophones du Canada et d'ailleurs dans le monde.
2. Resserrer les liens entre les jeunes étudiant le français langue seconde et les jeunes francophones.
3. Faciliter la mobilité des travailleurs entre les régions francophones et anglophones du pays.

Dans l'ensemble, le bilinguisme au Canada est un succès.

Au recensement de 2011, 296 000 Britanno-Colombiens se sont déclarés capable de parler le français et l'anglais, ce qui fait du français l'une des langues les plus connues de la province. C'est un exploit remarquable compte tenu de la distance qui nous sépare de l'Ontario et du Québec.

Je termine en vous disant que nous sommes très reconnaissants de l'appui que le gouvernement fédéral et le Comité sénatorial permanent des Langues officielles nous ont accordé au fil des ans.



**CANADIAN
PARENTS
FOR FRENCH**
BRITISH COLUMBIA
& YUKON

Je ne crois pas exagérer quand j'affirme que notre pays est fier, accueillant et diversifié grâce à son multilinguisme et à son multiculturalisme.



Nous espérons pouvoir participer à ce grand projet pendant encore bien des années.

Veillez agréer mes sincères salutations.

Le Directeur général, Canadian Parents for French, C.-B. et Yukon

Glyn Lewis